

LES CHIFFRES

NOUVELLE-AQUITAINE EN 2022

6,35 %
TAUX D'EMPLOI DIRECT

4,96 %

dans la Fonction
publique D'ÉTAT



5,74 %

dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE



6,96 %

dans la Fonction
publique
TERRITORIALE



17 844
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2022

1 253

dans la Fonction
publique D'ÉTAT



5 709

dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE



10 882

dans la Fonction
publique
TERRITORIALE



4 052 336 €
FINANCÉS AU TRAVERS
DES CONVENTIONS
EMPLOYEURS

6 651 355 €
D'INTERVENTIONS
DIRECTES FINANCÉES
EN 2022

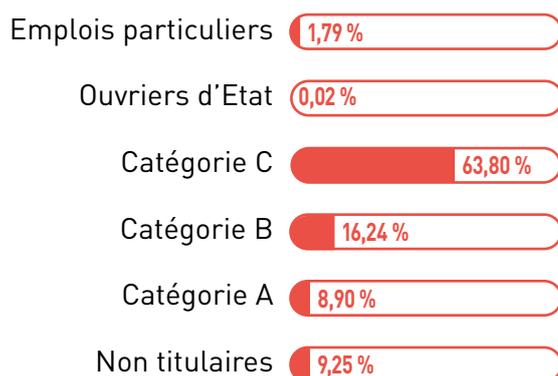
AIDES
PONCTUELLES :
2 599 019 €
financés via la
plateforme
des aides

DÉTAIL DES EFFECTIFS

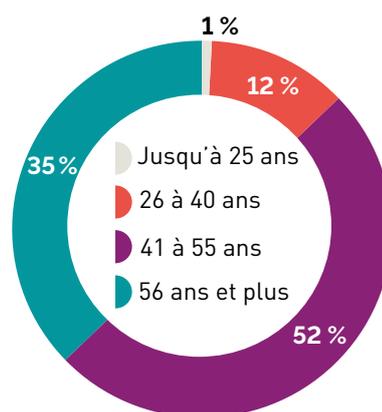
	Effectifs	BOE	TED
Charente	14 520	1 225	8,44 %
Charente-Maritime	26 136	1 638	6,27 %
Corrèze	11 446	630	5,50 %
Creuse	5 875	285	4,85 %
Dordogne	18 490	1 158	6,26 %
Gironde	83 229	5 233	6,29 %
Landes	19 279	1 274	6,61 %
Lot-et-Garonne	12 680	743	5,86 %
Pyrénées-Atlantique	26 988	1 941	7,19 %
Deux-Sèvres	16 494	989	6,00 %
Vienne	22 158	1 235	5,57 %
Haute-Vienne	23 834	1 493	6,26 %
Total Nouvelle-Aquitaine	281 129	17 844	6,35 %

LES BOE EN 2022

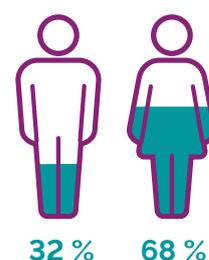
Statut



Âge



Sexe



VOTRE CONTACT EN RÉGION :

Florence Guéry,
Directrice territoriale au handicap du FIPHFP

L'ACTION DES TERRITOIRES

pour une Fonction publique inclusive

Focus sur l'efficacité des équipes pluridisciplinaires

Le 3 février 2022, un webinaire a été organisé pour les employeurs de Nouvelle-Aquitaine autour de la thématique : « Comment rendre plus efficace son équipe pluridisciplinaire ? ». Une équipe pluridisciplinaire est un espace incontournable pour fluidifier les relations et faciliter le succès des parcours de chacun. Or, il arrive parfois que ces équipes rencontrent des dysfonctionnements qui freinent le correspondant handicap dans son action quotidienne. Les employeurs publics présents (correspondants handicaps ainsi que des conseillers prévention, médecins, assistants sociaux, ergonomes ou psychologues) ont ainsi échangé et partagé leurs expériences.

Un club des employeurs conventionnés dédié à la mobilité inter-Fonction publiques

Le club des employeurs conventionnés s'est réuni le 10 février 2022 pour une séance consacrée à la mobilité inter-fonctions publiques, à destination des employeurs du secteur public. Face aux difficultés que rencontrent les établissements à reclasser en interne les agents devenus inaptes à leur poste, la mobilité inter-fonctions publiques apparaît comme un moyen intéressant d'élargir les opportunités des agents et d'encourager les reconversions professionnelles. Cette rencontre virtuelle avait pour vocation de répondre à certaines interrogations liées à la question des conditions d'une mobilité réussie dans la Fonction publique :

- ▶ Quels acteurs et dispositifs peuvent être mobilisés pour réussir un parcours de mobilité ?
- ▶ Quels processus mettre en œuvre entre les acteurs pour faciliter la mobilité inter-Fonction publiques ?

Découvertes de droits, aides et démarches des agents de la Fonction publique

Le FIPHFP a exceptionnellement organisé le 26 avril 2022 un webinaire à destination des travailleurs handicapés travaillant dans la Fonction publique pour les informer sur leurs droits, les aides qui leur sont dédiées et les démarches à faire pour en bénéficier. Cet événement se voulait être une ressource-clé pour les agents en situation de handicap, ainsi qu'un outil d'information pour les correspondants handicap des employeurs publics. Le webinaire a ainsi permis de présenter les possibilités de financement et les soutiens mobilisables afin de faciliter le parcours professionnel des agents concernés dans la Fonction publique. Il s'est articulé autour de cinq parties thématiques animées par Florence Guéry, directrice territoriale au handicap du FIPHFP en Nouvelle-Aquitaine, et par l'équipe du Handi-Pacte Nouvelle-Aquitaine.

Un webinaire dédié à la PPR

Suite à la généralisation du dispositif de PPR à travers les trois versants de la Fonction publique, le FIPHFP a organisé, en Nouvelle Aquitaine, une classe virtuelle pour sensibiliser les employeurs publics à ce sujet. L'équipe du Handi-Pacte Nouvelle-Aquitaine y a d'abord évoqué le cadre réglementaire de la PPR, avant de répondre aux nombreuses questions des participants. Pour clôturer l'événement, une séance de questions-réponses a eu lieu avec une agente de la mairie de la Montagne, qui a fait part des difficultés qu'elle a rencontrées durant son reclassement ainsi que des solutions qui ont été mises en place pour l'aider.





Réunion du réseau Handi-Pacte Nouvelle-Aquitaine pour une journée sur les handicaps invisibles

Le 14 juin 2022, le réseau Handi-Pacte Nouvelle-Aquitaine s'est réuni pour une journée dédiée aux handicaps invisibles. Elle visait à enrichir les connaissances des participants sur le large spectre des handicaps invisibles, réfléchir aux modalités d'accompagnement possible et partager les bonnes pratiques de chacun. Dans cette optique, la journée a débuté par une intervention de la référente handicap et du secrétaire général de l'École Nationale de la Magistrature. Elle s'est ensuite orchestrée autour d'ateliers participatifs :

- ▶ Un atelier immersif tournant « Vis ma vie » pour découvrir ou approfondir ses connaissances des handicaps,
- ▶ Un atelier d'intelligence collective pour identifier les bonnes pratiques d'accompagnement par typologie de difficultés rencontrées,
- ▶ Des exercices d'écoute active et d'amélioration des techniques de communication.

Un atelier pour présenter les ESPO, ESRP et UEROS

Anciennement nommés centres de pré-orientation et centres de réadaptation professionnelle, les ESPO et ESRP, tout comme les UEROS, mobilisent des professionnels du secteur médico-social pour aider à définir une orientation professionnelle ou accompagner un projet d'insertion et de reconversion. Une centaine d'employeurs publics et de partenaires se sont réunis pour un webinaire de présentation de ces nouvelles structures le 10 octobre 2022. Sont intervenues lors de cette rencontre : Florence Guéry, directrice territoriale au handicap en Nouvelle-Aquitaine, Géraldine Dubreuil, déléguée de la FAGERH Sud Ouest, et Hafida Guellati, Directrice de l'ESPO - ESRP - UEROS Tour de Gassies. Les participants ont pu y découvrir à qui s'adressent ces établissements et quelles sont les aides du FIPHFP adaptées.

LE MOT DE LA DTH SUR L'ANNÉE



L'année dernière, nous avons noté le besoin de développer davantage la mise en réseau entre professionnels du handicap pour le partage d'expériences. Le retour aux événements en présentiel nous a permis d'organiser plusieurs rencontres hybrides en 2022, sur des thèmes qui reflètent les attentes des employeurs publics en Nouvelle Aquitaine : la mobilité inter-Fonction publiques, la PPR ou encore le handicap invisible.

2022 a aussi vu la signature de nouvelles conventions ambitieuses, comme c'est le cas avec la Communauté d'Agglomération et la Mairie de la Rochelle ou l'Université de Bordeaux. Cette dernière vise par exemple à faciliter le recrutement de stagiaires et d'apprentis. Elle est aussi pensée pour l'ensemble des collectifs, contribuant à lancer de nouvelles actions d'information et de sensibilisation autour des enjeux du handicap. Au-delà des conventions, les employeurs sont de plus en plus demandeurs de ressources et de conseils sur des thématiques données. L'action du FIPHFP en 2022 est un témoignage de cette évolution appelée à s'étendre dans le futur. Nous serons là en 2023, aux côtés des employeurs publics et des agents, pour continuer ce travail capital d'accompagnement.



Florence Guéry
directrice territoriale
au handicap du FIPHFP